



COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°9 publié le 14/10/2025

Réunion du lundi 13 octobre 2025

Président de la commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-président / Relation avec les clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean-Noël FAURE - 07 60 08 56 40
CTDA : Benoît CHANDELIER par mail bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres jeunes U18/U17/LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur arbitres jeunes U15 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Validateur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendants : Daniel DOSNON - 06 15 45 13 27 - Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la commission de discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

INFO AUX OBSERVATEURS

Messieurs les observateurs, lorsque vous êtes désignés lors d'une rencontre, veuillez assister aux consignes que l'arbitre donne avant le début du match aux deux capitaines et/ou aux deux arbitres assistants (bénévoles ou officiels).

RAPPEL FMI

MERCI D'ETRE VIGILANT LORS DE LA SAISIE DE LA FMI (SCORE, MOTIFS DE CARTONS, ETC).

Les officiels doivent obligatoirement prendre en photo la Feuille de Match Informatisée (FMI) ou feuille de match papier, avant le coup d'envoi et après la rencontre (avant la clôture et transmission), et les conserver pendant une semaine minimum.

COURRIERS RECUS

M. BOUFEDJI Kais : erreur de saisie du score de la rencontre Sorbiers La Talaudière / St Paul en Jarez.
M. PAWLKOWSKI Kevin : justificatif pour absence à votre match du 5 octobre.
St Christo Marcenod : accord pour modification du match U18 D2 Poule A (Abh / St Christo Marcenod).
Olympique Est Roannais : changement de terrain rencontre U15 Poule J du 12 octobre.
M. ROLLET : lu.
M. BOUZOUITA Lyam : envoi RIB.

INDISPONIBILITES

M. CHAPUIS Maxime : 15 jours à partir du 11 octobre.
M. ROLLET Nathan : du 13 octobre au 25 novembre (le samedi uniquement).

CONVOCATIONS ARBITRES

- M. MIHOUBI Aymen : vous êtes convoqué à la sous-commission des arbitres, le **LUNDI 27 OCTOBRE à 18h30**, pour affaire vous concernant.

- M. KOUDRI Djilali : vous êtes convoqué à la sous-commission des arbitres, le **LUNDI 27 OCTOBRE à 18h45**, pour affaire vous concernant.

- M. BERRAMDANE Ibrahim : vous êtes convoqué à la sous-commission des arbitres, le **LUNDI 27 OCTOBRE à 19h**, pour affaire vous concernant.

IMPAYES TRAITES

Messieurs DEMIR Arda, MATTEI Rafael, ARAUJO Leny, MARTY Kyllian, AZOUZ Nacim, CHOMETON Tibault, AIDLI Yamine, BONTEMPS Camille, TIBERGHEN Matteo. Vos dossiers ont été traités.

DATES A RETENIR

AG DE RATTRAPAGE = 11 NOVEMBRE (RIORGES) 8H30 > 12H30

- Stage de mi-saison arbitres jeunes : samedi 13 décembre au matin (sud) et dimanche 14 décembre après-midi (nord)

- Arbitres stagiaires et jeunes stagiaires – module 8 : dimanche 31 mai 2026 (lieu à définir)

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison 2025 / 2026 **deux questionnaires à dates différentes** seront à effectuer via un formulaire en ligne en décembre 2025 et/ou en janvier 2026.

AFFECTATION DES ARBITRES ET REAFFECTATION

La CDA rappelle que les effectifs fixés à l'issue des classements pourront être ajustés après la session de rattrapage du 11 novembre, en fonction des besoins liés à l'organisation des désignations.

NOUVEAUX PROTOCOLES

Les modifications des lois du jeu ainsi que de nouveaux protocoles sont désormais applicables à toutes les compétitions. Vous trouverez l'ensemble des protocoles à l'adresse suivante : <https://loire.fff.fr/arbitrage/lois-du-jeu/>

Ils sont également disponibles en téléchargement via le lien suivant : www.grosfichiers.com/nfnrw/VhkNXj

Afin de garantir une bonne compréhension et une application homogène, nous vous invitons à échanger directement avec les arbitres pour toute question ou précision.

Par ailleurs, tout au long de la saison, la rubrique [Arbitrage](#) du site est consultable pour vous informer des évolutions et rappels utiles.

AA BÉNÉVOLES (LIGUE)

Ci-dessous figure la liste actualisée des clubs habilités à bénéficier de l'attestation leur permettant de signaler les hors-jeu lors des compétitions Jeunes et Féminines de Ligue, dans les cas où un seul officiel est désigné.

Je vous rappelle que l'arbitre a l'obligation d'accepter cette aide dès lors que le club est en règle. Toutefois, il conserve la possibilité de retirer ce droit à un dirigeant en cas de manquements graves constatés au cours du match.

Les AA bénévoles devront assurer la surveillance de la même moitié de terrain tout au long de la rencontre, en changeant de côté à la mi-temps. Compétitions concernées : R2F, U18F R1 et R2, U18 R2, U16 R1, U16 R2, U15 R1 (poules A et B), U15 R2, U14 R1 (poules A et B).

CLUBS : **SORBIERS LA TALAUDIERE - ANDREZIEUX BOUTHEON - SAVIGNEUX MONTBRISON - ST PAUL EN JAREZ - RIVE DE GIER - MONTS ET PLAINE - FEURS**

FORMATION INITIALE D'ARBITRE « DEVENIR ARBITRE »

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

- FIA n°3 – Chazelles-sur-Lyon

Mardi 21 octobre : 14h–18h

Mercredi 22 octobre : 8h30–17h30

Jeudi 23 octobre : 8h30–17h30

- FIA n°4 – Lentigny

Vendredi 2 janvier 2026 : 18h30–22h
Samedi 3 janvier 2026 : 8h30–17h30
Dimanche 4 janvier 2026 : 8h30–17h30

Module 7 : Mardi 6 janvier 2026 (18h30–21h30 à la Délégation)

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/2026. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations> **(nouveau).**

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/2026 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/2026](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

ASSEMBLEE GENERALE UNAF

L'assemblée Générale de l'UNAF, secteur St Etienne, aura lieu le vendredi 31 octobre à 19h30, au DLF. Tous les adhérents sont conviés à cette AG.